

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 18 avril 2012 une note d'information relative à **l'émission par CIH d'un emprunt obligataire.**

Cette émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans la note d'information.

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **1.000.000.000 DHS** réparti comme suit :

- Une tranche A cotée à la Bourse de Casablanca, à taux fixe;
- Une tranche B cotée à la Bourse de Casablanca, à taux révisable ;
- Une tranche C non cotée, à taux fixe;
- Une tranche D non cotée, à taux révisable.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A : obligations cotées à taux fixe	Tranche B : obligations cotées à taux révisable	Tranche C : obligations non cotées à taux fixe	Tranche D : obligations non cotées à taux révisable
Plafond	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD
Nombre	10 000 Obligations	10 000 Obligations	10 000 Obligations	10 000 Obligations
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux	Entre 5,10% et 5,30%	Entre 4,30% et 4,50%	Entre 5,10% et 5,30%	Entre 4,30% et 4,50%
Prime de risque	Entre 82 et 102 pbs	Entre 72 et 92 pbs	Entre 82 et 102 pbs	Entre 72 et 92 pbs
Mode de remboursement du principal	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>
Période de souscription	Du 25 au 27 avril 2012 inclus (clôture anticipée possible le 26 avril 2012)			
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège du CIH et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :

Elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- o Au siège du CIH (187, Avenue Hassan II, Casablanca)
- o Auprès de CDG Capital (Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia, Rabat).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet (www.casablanca-bourse.com) ;
- Elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/012/2012